
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de réfection de la voirie
de la rue de la Grève-Gilmour
sur le territoire de la ville de Lévis
par la Ville de Lévis**

Dossier 3211-02-305

Le 19 juillet 2017

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels (DÉEPIII) a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de réfection de la voirie de la rue de la Grève-Gilmour sur le territoire de la ville de Lévis par la Ville de Lévis répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2016-03-23	Réception de l'avis de projet
2016-04-08	Délivrance de la directive
2017-02-06	Réception de l'étude d'impact
2017-03-30	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2017-05-18	Réception de l'addenda n° 1

2. DESCRIPTION DU PROJET

D'une longueur d'environ 1,22 km, la rue de la Grève-Gilmour se situe en bordure du fleuve Saint-Laurent sur le territoire de la ville de Lévis. Elle est pavée sur 1,0 km, alors que les 200 m restants sont en matériaux granulaires, puisque situés sur la grève. Cette artère présente un état de détérioration important et est devenue particulièrement vulnérable à l'érosion au fil des années. À plusieurs endroits, l'encrochement de protection est inadéquat ou absent. Les glaces, les courants du fleuve, ainsi que les actions des vagues menacent l'intégrité de la rue qui dessert plusieurs résidences permanentes et de villégiature.

L'initiateur, la Ville de Lévis, désire donc procéder à des travaux de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour. L'objectif est d'assurer la pérennité de la route en y aménageant une infrastructure qui répond davantage aux standards municipaux tout en s'assurant qu'elle soit protégée contre les aléas fluviaux.

La Ville souhaite débiter les travaux à l'automne 2017. Ceux-ci s'échelonnent sur environ un an. Les coûts globaux de réalisation des travaux de réfection de la voirie de la rue de la Grève-Gilmour sont estimés à 2,3 M\$.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la DÉEPI en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- la Direction de l'expertise hydrique;
- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Sécurité publique.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- VILLE DE LÉVIS. *Projet de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour – Étude d'impact sur l'environnement*, par WSP, janvier 2017, 142 pages, 9 annexes et 5 cartes;
- VILLE DE LÉVIS. *Projet de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour – Réponses aux questions et commentaires du MDDELCC*, par WSP, mai 2017, 39 pages et 6 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée d'avril 2016. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDELCC.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



François Delaître, biologiste, M. Env.

Coordonnateur – projets d'aménagements de cours d'eau et de plans d'eau
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels